



Bureau des inspecteurs
du second degré

Année scolaire 2026-2027

Affaire suivie par :
Florence PAYET
Anne AMAVY
sbssa.ien2d@ac-reunion.fr

Saint-Denis, le 10 septembre 2026

Anne AMAVY
Florence PAYET

Inspectrices de l'Éducation nationale
chargées de l'enseignement technique
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées

à

Mesdames et messieurs les professeurs et formateurs
s/c de Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

*copie aux directeurs délégués aux formations professionnelles et
technologiques et aux directeurs adjoints chargés de SEGPA*

Lettre de rentrée 2026-2027 de l'inspection en sciences biologiques et sciences sociales appliquées

Cette lettre vient en complément de la lettre de rentrée des corps d'inspection du second degré et de la circulaire de rentrée 2026-2027 « instruire et protéger ».

Mesdames, Messieurs les professeurs,

À l'occasion de cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux personnels qui rejoignent l'académie de La Réunion et adressons à chacune et chacun d'entre vous nos vœux de pleine réussite pour l'année 2026-2027.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des enseignants qui, au-delà de leur activité quotidienne auprès des élèves, contribuent au dynamisme du champ des SBSSA : participation aux examens et aux jurys, tutorat, formation, animation des réseaux, groupes de travail, production et mutualisation de ressources, projets pédagogiques et partenariaux, mobilités ou encore valorisation des filières.

Cette rentrée est particulièrement marquée, pour notre discipline, par l'accueil de **26 professeurs stagiaires et personnels détachés**, dans un contexte de réforme de la formation initiale des enseignants – les concours sont désormais ouverts dès la licence. Leur accompagnement constitue une priorité. Nous remercions chaleureusement les enseignants qui ont accepté d'exercer une mission de tutorat ainsi que l'ensemble des équipes qui contribueront à leur intégration et à leur professionnalisation.

CETTE RENTRÉE EN UN COUP D'ŒIL

- **Instruire et protéger** : maîtrise de la langue et raisonnement scientifique, deux priorités qui traversent tous nos enseignements.
- **Terminale bac pro ajustée** : épreuves écrites à la mi-juin et deux semaines d'accompagnement personnalisé avant la clôture des vœux Parcoursup.
- **Tous acteurs de l'orientation** : plateforme Avenir(s), plans pluriannuels d'orientation, AvenirPro et AvenirPro+, passeport de compétences.
- **Des diplômes qui évoluent** : CAP PPB, CAP VMPEU, baccalauréats professionnels du secteur de l'hygiène, évolutions des CAP AEPE et PSR.
- **Trois colorations de diplômes** ancrées dans les besoins du territoire.
- **Année de la santé 2026-2027** : démarche EPSa, cps, santé mentale, nutrition, diabète, activité physique, métiers, vaccinations
- **Un cadre clarifié** : extension de l'interdiction du téléphone portable au lycée, usages raisonnés du numérique et de l'IA.

- **Se former ensemble** : PRAF SBSSA, LAAC, réseaux de filières et espace M@gistère SBSSA.

1 ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE ET LE PARCOURS DE CHAQUE ÉLÈVE

Les orientations nationales et académiques réaffirment une ambition forte : **élever le niveau de tous les élèves tout en renforçant leur accompagnement et leur protection**. Deux priorités pédagogiques structurent l'année : **la maîtrise du langage et le raisonnement scientifique**.

Dans le champ des SBSSA, cette ambition nous conduit à poursuivre le travail engagé autour de la qualité des apprentissages, de la professionnalisation et de la construction progressive des compétences. Les situations professionnelles étudiées, les projets conduits, les périodes de formation en milieu professionnel et les enseignements scientifiques et professionnels doivent permettre aux élèves de donner du sens aux apprentissages et de construire les compétences nécessaires à leur insertion professionnelle comme à leur poursuite d'études.

Une attention particulière continuera à être portée à la **maîtrise de la langue, de l'oral et de l'écrit professionnels** : acquisition et mobilisation d'un lexique adapté, explicitation des démarches, justification des choix, analyse de situations, transmissions écrites et orales, capacité à rendre compte de son activité. La **démarche scientifique** – observer, formuler des hypothèses, expérimenter, analyser les résultats, conclure – constitue le second levier : nos enseignements y contribuent directement.

L'accompagnement de tous les élèves suppose également de poursuivre le développement de pratiques pédagogiques **explicites et différenciées**, permettant à chacun de comprendre ce qu'il apprend, pourquoi il l'apprend et de mesurer progressivement ses acquis. Les **tests de positionnement de seconde** en français et en mathématiques, passés par tous les élèves de seconde professionnelle, constituent à cet égard un point d'appui utile pour les équipes.

POINT DE VIGILANCE

- L'**égalité entre les filles et les garçons face aux sciences** est une priorité nationale de cette rentrée. Nos filières, très fortement genrées, sont concernées au premier chef : énoncés, participation en classe, modalités d'évaluation, appréciations, projets et conseils d'orientation constituent autant de leviers à interroger collectivement.
- La scolarisation des **élèves à besoins éducatifs particuliers** reste un engagement collectif. L'académie est désormais couverte à 100 % par les **pôles d'appui à la scolarité (PAS)**, qui peuvent être saisis directement par les établissements.

2 TOUS ACTEURS DE L'ORIENTATION

La construction du parcours de l'élève constitue un enjeu majeur. **Tous les enseignants sont acteurs de l'orientation de leurs élèves** et contribuent, par leur connaissance des jeunes, des formations et des secteurs professionnels, à les accompagner dans la construction progressive de leur projet.

Il nous appartient collectivement de permettre à chaque élève de mieux connaître les possibilités de poursuite d'études, d'insertion professionnelle et d'évolution de son parcours. Nous vous invitons à **prendre en main la plateforme Avenir(s)**, déployée dans tous les collèges et lycées et accessible à l'ensemble des élèves et de leurs enseignants, et à l'intégrer dans vos pratiques, ainsi qu'à participer à l'élaboration des **plans pluriannuels d'éducation à l'orientation (PPO)** de vos établissements.

Deux outils nouveaux complètent cette dynamique : le dispositif **AvenirPro**, généralisé en 2025, qui accompagne les élèves de dernière année vers l'insertion en lien avec France Travail et les missions

locales, et le **passport de compétences**, service public numérique gratuit accessible dès 15 ans, qui centralise et valorise les compétences acquises tout au long du parcours (service « Mes CV » ouvert depuis le 22 juin 2026).

Le **suivi du parcours et du devenir des élèves** constitue par ailleurs un indicateur essentiel du suivi de nos formations. L'attractivité, la poursuite d'études, l'insertion et la capacité à maintenir les jeunes dans un parcours qualifiant constituent des **enjeux importants pour la pérennité de nos filières**.

3 CE QUI CHANGE EN TERMINALE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Le comité national de suivi de la voie professionnelle, réuni en janvier 2026, a relevé les difficultés de mise en œuvre du parcours personnalisé en classe de terminale. Des ajustements entrent en vigueur **pour les élèves de terminale dès l'année scolaire 2026-2027**.

LES AJUSTEMENTS DE LA TERMINALE BAC PRO

- **Un calendrier d'examen aligné sur les autres voies** : les épreuves écrites sont repositionnées à la **mi-juin**. Les élèves disposent ainsi de la plénitude de l'année scolaire pour se préparer.
- **Après les épreuves**, les équipes pédagogiques organisent la préparation de l'**oral de projet** et des **épreuves de contrôle**.
- **Deux semaines dédiées à l'accompagnement personnalisé** avant la clôture des vœux Parcoursup, en complément des heures de soutien au parcours : soit deux semaines de **PFMP supplémentaires, gratifiées par l'État**, soit deux semaines de préparation à la **poursuite d'études**. L'organisation en est confiée à chaque établissement.
- Pour les élèves sans solution à l'issue de la formation, **AvenirPro +** permet, durant quatre mois, un accompagnement dédié (bilan de compétences, ateliers, PFMP, formations complémentaires) avec un **professeur référent de parcours** et le maintien des avantages liés au statut scolaire.

Ces évolutions appellent, dès le premier trimestre, un travail d'équipe sur les progressions annuelles, la programmation des PFMP, le calendrier des CCF et l'organisation des deux semaines d'accompagnement. Nous invitons chaque équipe à s'en saisir avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

4 SÉCURISER LES PARCOURS ET FAVORISER LA CONTINUITÉ DE FORMATION

La sécurisation des parcours passe par notre capacité à proposer des réponses adaptées lorsque la situation ou le projet d'un jeune évolue. La volonté académique est de favoriser, lorsque cela est pertinent et possible, **les changements de statut au cours du parcours de formation**, notamment du statut scolaire vers l'apprentissage ou de l'apprentissage vers le statut scolaire.

Cette souplesse doit permettre d'éviter les ruptures de parcours, de **maintenir les jeunes en formation et de poursuivre leur professionnalisation**, en recherchant la modalité de formation la mieux adaptée à leur situation et à leur projet. Les équipes sont invitées à être particulièrement attentives aux situations dans lesquelles une évolution du statut pourrait constituer une réponse sécurisante.

La **prévention du décrochage** relève de la même logique : repérage dès les premiers signes de fragilité, mobilisation des dispositifs académiques – les plateformes nouvelle chance, dont une cinquième ouvre sur le bassin de Saint-Louis – et temps fort collectif de la semaine académique de la persévérance scolaire.

5 DES FORMATIONS QUI ÉVOLUENT ET S'ADAPTENT AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Plusieurs diplômes de notre champ connaissent des évolutions importantes.

La rénovation des diplômes du secteur de l'**hygiène, de la propreté et de l'environnement** se poursuit avec le déploiement des nouveaux référentiels du **CAP Propreté et prévention des biocontaminations (PPB)**, du **CAP Valorisation des matières et propreté des espaces urbains (VMPEU)** ainsi que des **baccalauréats professionnels renouvelés** du secteur.

Ces évolutions appellent un travail collectif sur les progressions, les situations professionnelles proposées aux élèves, les équipements, les PFMP et les modalités d'évaluation. Elles constituent également une opportunité pour renforcer les liens avec les professionnels et valoriser des secteurs qui offrent de réelles perspectives d'insertion.

Une attention particulière doit également être portée aux évolutions concernant le **CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)** et le **CAP Production et service en restaurations (PSR)**.

OÙ TROUVER LES RESSOURCES

- Les évolutions réglementaires et les mesures qui en découlent ont été communiquées aux équipes concernées et sont disponibles sur les sites institutionnels.
- Les **ressources et documents d'accompagnement** sont accessibles sur l'**espace M@gistère SBSSA**, avec un espace dédié à chaque filière ou enseignement.

6 DES COLORATIONS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX RÉALITÉS PROFESSIONNELLES DU TERRITOIRE

L'adaptation de nos formations aux besoins du territoire se traduit également par le développement de **colorations de diplômes**, construites en lien avec les réalités économiques et professionnelles réunionnaises. Plusieurs démarches ont ainsi été initiées :

Diplôme	Coloration	Établissement
CAP Production et service en restaurations (PSR)	Traiteur	LP François de Mahy
CAP Agent accompagnant au grand âge (AAGA)	Médiation animale	LP Vue Belle
CAP Propreté et prévention des biocontaminations (PPB)	Zones aéroportuaires	LP Julien de Rontaunay

Nous remercions chaleureusement les équipes qui se sont engagées dans ces démarches. Leur mobilisation témoigne de leur capacité à faire évoluer les parcours de formation au regard des besoins identifiés sur le territoire et à construire des partenariats au service de la professionnalisation des élèves.

Nous restons à la disposition des équipes qui souhaiteraient à leur tour réfléchir à une coloration de leur formation et les accompagner dans la construction de leur projet.

7 PFMP, RELATION AVEC LES ENTREPRISES, MOBILITÉ ET OUVERTURE PROFESSIONNELLE

Les **périodes de formation en milieu professionnel** constituent un temps de formation à part entière. Leur préparation, leur suivi, leur exploitation pédagogique et leur articulation avec les apprentissages réalisés en établissement doivent continuer à faire l'objet d'une attention particulière, en cohérence avec les exigences des référentiels. Le **bureau des entreprises**, présent dans chaque lycée professionnel,

constitue un appui précieux pour la recherche, le suivi et la diversification des lieux d'accueil.

Nous souhaitons également **saluer le dynamisme des établissements et des équipes en matière de mobilité**. Les projets conduits dans le cadre d'**Erasmus et Erasmus+**, ainsi que les **stages en entreprise réalisés hors académie**, offrent à nos élèves des expériences particulièrement enrichissantes : ouverture culturelle et professionnelle, découverte d'autres environnements de travail, développement de l'autonomie et acquisition de compétences professionnelles et personnelles.

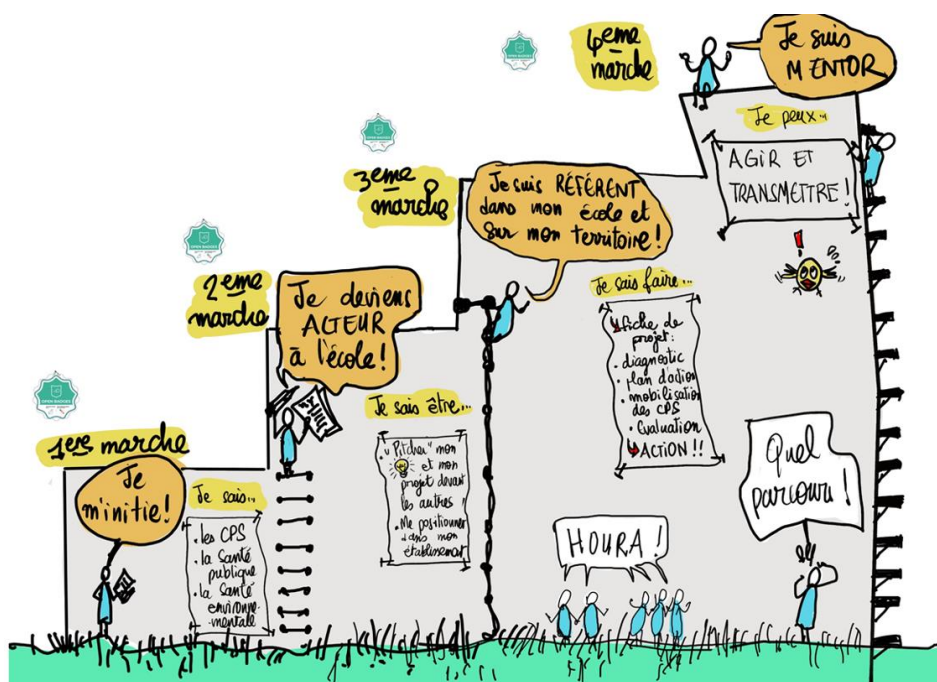
Nous encourageons les équipes à poursuivre et à développer ces initiatives qui contribuent pleinement à l'ouverture des parcours et à la préparation de nos élèves à leur future insertion professionnelle.

8 SANTÉ, PRÉVENTION ET COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES



Les enseignements relevant du champ des SBSSA occupent une place privilégiée dans l'éducation à la santé et à la prévention. Par les contenus enseignés, les situations professionnelles proposées et les projets conduits, ils contribuent au développement de connaissances, de compétences et d'attitudes permettant aux élèves de faire des choix éclairés et responsables en matière de santé.

La démarche **École promotrice de santé (EPSa)** continuera à être accompagnée dans l'académie. Elle permet d'inscrire les actions relatives à la santé, au bien-être et au développement des compétences psychosociales dans une approche globale et cohérente. **Les CPS doivent désormais être intégrées et formalisées dans vos séances**. Nous poursuivons la formation des ambassadeurs santé et, cette année également, des référents adultes qui les accompagnent.



Le parcours de l'ambassadeur santé, de l'initiation au mentorat.

Cette année encore, nous avons la chance de pouvoir compter sur Mme Hélène SOLTNER, chargée de mission d'inspection, qui poursuit son accompagnement des équipes dans le déploiement de cette démarche.

L'Année de la santé 2026-2027, officiellement lancée le **14 octobre 2026** et copilotée par le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le CNRS, offre l'occasion de renforcer une démarche globale et pluridisciplinaire auprès des élèves : conforter les liens entre les scientifiques et la société, promouvoir les métiers et les parcours de formation, sensibiliser aux démarches scientifiques. Dans le contexte réunionnais, la nutrition, le diabète, l'activité physique, la prévention des conduites addictives, la vaccination, la santé mentale ou encore l'attractivité des métiers de la santé constituent autant de thématiques qui trouvent un écho direct dans nos enseignements et nos projets.

DES LEVIERS À MOBILISER DANS NOS FILIÈRES

- **Santé mentale**, priorité reconduite en 2026 : repérage précoce par l'ensemble de la communauté éducative, développement des CPS et orientation vers les professionnels de santé de l'établissement.
- **« Nutrition Marmay »**, programme réunionnais de nutrition et de lutte contre le diabète et l'obésité porté avec l'ARS : ateliers éducatifs, fiches pédagogiques et outils gratuits (alimentation, CPS, activité physique, sommeil, écrans et sédentarité).
- **« Zéro drogue – La Réunion dit Non, pas ter là ! »** : renforcement des ateliers de sensibilisation aux risques liés aux drogues, en particulier en PSE.
- **Vaccinations HPV et méningocoques ACWY et service sanitaire des étudiants en santé** (interventions du 5 au 9 avril et du 26 au 30 avril 2027) : des ressources mobilisables dans vos projets.
- **Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS)** : le programme s'articule naturellement avec nos enseignements et avec les projets d'établissement.

À NOTER

- Un **séminaire académique** à destination notamment des enseignants sera organisé le **29 octobre 2026**, en présence de scientifiques et de chercheurs sur ces thématiques.

9 NUMÉRIQUE, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET CADRE DES APPRENTISSAGES

Le numérique et l'intelligence artificielle occupent désormais une place importante dans les pratiques sociales et professionnelles de nos élèves. Notre responsabilité est de les accompagner vers des **usages raisonnés, responsables et critiques** : questionner la fiabilité d'une information, identifier et vérifier les sources, confronter les productions générées par une intelligence artificielle aux connaissances scientifiques et professionnelles, apprendre à utiliser ces outils sans renoncer à la réflexion personnelle.

La question des usages numériques concerne également le cadre quotidien des établissements. **À compter de la rentrée 2026, l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés durant le temps scolaire est élargie aux lycées** et intégrée au règlement intérieur des établissements. Des dérogations limitatives peuvent être prévues pour des usages pédagogiques ou pour certaines nécessités administratives ou organisationnelles, ainsi que des exceptions, notamment pour les élèves en situation de handicap et les étudiants. [Préciser ici, le cas échéant, la formulation académique définitive et les deux zones autorisées.]

Les personnels sont tenus à un **devoir d'exemplarité** pour que les élèves s'approprient la mesure. Au-

delà de la règle elle-même, il s'agit de favoriser un cadre propice aux apprentissages, à l'attention et aux interactions entre élèves, et de porter collectivement des exigences cohérentes.

Enfin, à partir de cette rentrée, **tous les lycées professionnels de l'académie sont équipés de la « Fresque des Cybercitoyens »**, jeu coopératif hors ligne de sensibilisation à la cybersécurité et à la citoyenneté numérique : un support directement mobilisable dans nos classes.

10 SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ DANS LES TRAVAUX PROFESSIONNELS

Nous rappelons que la responsabilité des enseignants est engagée lors des séances d'enseignement, en atelier comme en salle de travaux pratiques. Nous vous demandons de :

- **former les élèves à la sécurité dès les premières heures d'enseignement** et de conserver une trace écrite de la formation de chaque élève ;
- **vous conformer aux consignes de votre chef d'établissement** et de vous tenir à jour des dernières obligations réglementaires ;
- **porter une vigilance renforcée aux risques chimique et biologique**, ainsi qu'aux dérogations aux travaux réglementés pour les élèves mineurs.

11 SEGPA : LES CHAMPS HAS ET ERE

Les **27 sections d'enseignement général et professionnel adapté** de l'académie accueillent près de 2 600 collégiens. Les professeurs du champ SBSSA qui y interviennent seront conviés à des temps de formation dédiés, centrés sur la mise en œuvre pédagogique dans ces sections, la différenciation, la construction des compétences dans les champs **Hygiène-Alimentation-Services (HAS)** et **Espace rural et environnement (ERE)** ainsi que sur la découverte des métiers en lien avec les lycées professionnels.

La continuité SEGPA – lycée professionnel demeure un levier essentiel de sécurisation des parcours : nous encourageons les collaborations entre équipes de collège et de lycée professionnel, notamment autour des plateaux techniques et des périodes de découverte.

12 SE FORMER, ANALYSER SES PRATIQUES ET TRAVAILLER ENSEMBLE

La formation continue constitue un levier essentiel du développement professionnel. Le **PRAF SBSSA 2026-2027** a été construit à partir des besoins identifiés auprès des équipes et lors de nos visites. Il doit permettre de poursuivre l'accompagnement des évolutions réglementaires et pédagogiques, mais également de proposer des espaces permettant aux enseignants de prendre du recul sur leurs pratiques.

Le calendrier des formations SBSSA est accessible depuis la page d'accueil du **M@gistère SBSSA**.

▼ Calendrier des formations



Une place particulière continuera à être accordée aux **Laboratoires d'analyse de l'activité en classe – LAAC SBSSA**. Ces espaces de travail entre pairs permettent d'observer, d'analyser et de questionner collectivement l'activité réelle en classe afin d'identifier des leviers d'évolution des pratiques pédagogiques.

Les **réseaux SBSSA**, organisés au plus près des filières et des territoires, constituent également des espaces privilégiés de mutualisation, d'analyse de pratiques, de partage de ressources et de construction de réponses collectives aux problématiques rencontrées.

Les temps de formation, les réseaux, les accompagnements individuels et collectifs ainsi que nos visites dans les établissements doivent ainsi contribuer à faire vivre une véritable dynamique de développement professionnel.

13 ACCOMPAGNEMENT ET ÉVALUATION DES PROFESSEURS

Nos rencontres dans le cadre des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) se poursuivent cette année. Les visites ont deux finalités : **un accompagnement individuel et/ou collectif** fondé sur une ou plusieurs visites en classe, et **une évaluation conjointe avec le chef d'établissement** à l'occasion d'un des trois rendez-vous de carrière. Nous vous invitons à consulter le guide relatif aux rendez-vous de carrière via le lien :* <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

La priorité de nos programmes d'inspection va vers les professeurs concernés par un rendez-vous de carrière (6^e, 8^e et 9^e échelons), les professeurs stagiaires et les contractuels débutants.

14 UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES ENSEIGNANTS ET DES FILIÈRES

Pour accompagner cette dynamique, nous nous appuyons sur une équipe de **chargés de mission d'inspection, formateurs et animateurs de réseaux**. Leur expertise et leur connaissance des filières constituent des ressources importantes pour accompagner les équipes, favoriser la mutualisation et soutenir la mise en œuvre des évolutions pédagogiques et réglementaires.

Nom et contact	Missions
Sandrine TELISMART Sandrine.telismart@ac-reunion.fr	Animatrice Numérique Voie Professionnelle SBSSA
	Animation du réseau BCP Animation Enfance et Personnes Âgées
	Suivi des stagiaires et des détachés
	Mission de Contrôle des Formations par Apprentissage
Hélène SOLTNER helene-marie-th.emerard@ac-reunion.fr	Animation Ecole Promotrice de Santé
	Campus des Métiers et des Qualifications - Solidarités et Bien-Être - Excellence
	Suivi des stagiaires et des détachés
	Mission de Contrôle des Formations par Apprentissage
Gabrielle DORLA Gabrielle.Seraphin@ac-reunion.fr	Animation du réseau BCP Production Industrielle Pharmaceutique Agroalimentaire et Cosmétique

	Suivi des stagiaires et des détachés
	Mission de Contrôle des Formations par Apprentissage
	Animation du réseau CAP Production Services Restauration
Muriel DUFOUR anne-muriel.petard@ac-reunion.fr	Animation du réseau BCP ASSP / DEAS / DEAP
	Campus des Métiers et des Qualifications - Solidarités et Bien-Être - Excellence
	Suivi des stagiaires et des détachés
	Mission de Contrôle des Formations par Apprentissage
	Animation du réseau CAP Accompagnant Educatif à la Petite Enfance
Elodie MANGAYE elodie.mangaye@ac-reunion.fr	Animation du réseau CAP – BCP Métiers de la Coiffure et Esthétique Cosmétique et Parfumerie
Mélanie GUIGNARD Melanie-Bernade.Guignard@ac-reunion.fr	Animation du réseau CAP – BCP Métiers de la Coiffure et Esthétique Cosmétique et Parfumerie
	Mission de Contrôle des Formations par Apprentissage
	Suivi des contractuels
Cyrille PANECHOU cyrille.panechou@ac-reunion.fr	Interlocuteur Académique pour le Numérique SBSSA
	Suivi des contractuels, détachés et contractuels
	Mission de Contrôle des Formations par Apprentissage
Evelyne BOYER Evelyne.Bertaut@ac-reunion.fr	Animatrice Réseau SEGPA Champ HAS
Fabrice CLAIN fabrice.clain1@ac-reunion.fr	Animateur Réseau SEGPA Champ ERE
Marie-Alure BARDY Marie-Laure.Bardy@ac-reunion.fr	Animatrice Réseau AAHA - CSAD
	Campus des Métiers et des Qualifications - Solidarités et Bien-Être - Excellence
	Suivi des contractuels
	Mission de Contrôle des Formations par Apprentissage
Laurence PAYET	Suivi des contractuels

laurence.payet1@ac-reunion.fr	Mission de Contrôle des Formations par Apprentissage
Betty ANELARD marie-betty.persee@ac-reunion.fr	Suivi des contractuels
	Mission de Contrôle des Formations par Apprentissage
Laurence GONTHIER laurence.gonthier@ac-reunion.fr	Animatrice Réseau BCP Accompagnement Soins Services à la Personne
	Suivi des contractuels
Ericka IRSAPOULLE erika.irsapoulle@ac-reunion.fr	Animatrice du réseau BCP Production Industrielle Pharmaceutique Agroalimentaire et Cosmétique
Gwenaëlle CELESTE gwenaelle.celeste@ac-reunion.fr	Animatrice du réseau et CMI PSE
	Suivi des contractuels
	Mission de Contrôle des Formations par Apprentissage
Sabrina POUBEAU sabrina.poubeau@ac-reunion.fr	Animatrice du réseau et CMI PSE
Jean-Marc RABY Jean-Marc.Raby@ac-reunion.fr	Webmestre SBSSA
	Webmestre IEN 2D – ET/EG

Tableau à compléter avant diffusion.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des collègues qui ont accepté de s'engager à nos côtés dans ces missions.

15 FAIRE VIVRE COLLECTIVEMENT LES SBSSA DANS L'ACADÉMIE

Les filières relevant des SBSSA préparent à des métiers essentiels pour notre territoire dans les domaines de la santé, du social, de l'accompagnement, de la restauration, de l'hygiène, de la propreté, de l'environnement et du bien-être.

Leur attractivité et leur pérennité reposent sur notre capacité collective à proposer des formations exigeantes, à accompagner chaque élève dans la construction de son parcours, à entretenir des liens étroits avec les professionnels et à faire évoluer nos pratiques et notre offre de formation au regard des besoins du territoire.

Nous continuerons cette année à venir à votre rencontre, dans les classes, lors des formations, au sein des réseaux et à l'occasion des nombreux projets que vous conduisez. Ces temps d'échange sont essentiels pour mieux comprendre les réalités professionnelles, accompagner les évolutions nécessaires, mutualiser les pratiques et valoriser les initiatives conduites dans les établissements.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement, votre professionnalisme et votre capacité à faire vivre collectivement nos filières. Nous vous remercions pour votre investissement au service de la réussite et de la professionnalisation de nos élèves et vous souhaitons à toutes et à tous une **excellente année scolaire 2026-2027**.

DATES À RETENIR

- **29 septembre 2026** – séminaire « Écrans et parentalité » (ARS, CAF, Observatoire de la parentalité).
- **14 octobre 2026** – lancement officiel de l'Année de la santé 2026-2027.
- **29 octobre 2026** – séminaire académique année de la santé, en présence de scientifiques et de chercheurs.
- **Mi-juin 2027** – épreuves écrites du baccalauréat professionnel, puis oral de projet et épreuves de contrôle.
- **5-9 avril et 26-30 avril 2027** – interventions du service sanitaire des étudiants en santé.

POUR NOUS ÉCRIRE ET POUR VOUS INFORMER

- Adresse commune de l'inspection : **sbssa.ien2d@ac-reunion.fr**
- Ressources, calendrier des formations et espaces de filière : **M@gistère SBSSA Réunion**
- Site pédagogique académique SBSSA et chaîne **PodEduc – SBSSA La Réunion**

Anne AMAVY

*Inspectrice de l'Éducation nationale
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées
Académie de La Réunion*

Florence PAYET

*Inspectrice de l'Éducation nationale
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées
Académie de La Réunion*